

COMITE DE QUARTIER JEANNE D'ARC ARCADIA
COMPTE RENDU SYNTHETIQUE
RÉUNION du 28 juin 2021 au Foyer de Jeanne d'Arc

Présents :

- *Membres du comité de quartier :*

Mmes FOJUD, GERHARD, MALGLAIVE, MAKOWSKI, STEINER, M. WEYLAND

Ms ADT, FOBER, KADOUM, LAKEHAL,

Conseiller Municipal de la Ville de Saint-Avold : M. HAYDINGER (représentant M. Le Maire)

Excusés :

- *Membre du comité de quartier :* M. MARION, Mme LAMM, Mme BECK et Mme WEYLAND.

Non excusée : Mme LEDRICH.

Ordre du jour :

- 1/ retours de la mairie suite au dernier compte-rendu du 12 avril 2021 et observations
- 2/ présentation du texte du comité de quartier diffusé sur le site de la Ville
- 3/ mise en place d'une adresse mail unique du comité de quartier et sa prise en charge
- 4/ Avancée sur la mise en place d'une page Facebook dédiée au comité de quartier et sa prise en charge
- 5/ Possibilité de distribution éventuelle de flyers
- 6/ problématiques diverses que chaque membre souhaite faire remonter et propositions
- 7/ date de la prochaine réunion

SYNTHÈSE

1/ Réponses de la mairie suite au dernier compte-rendu du 12 avril 2021 et observations du CQ

Les retours de la mairie ont été communiqués le 17 juin.

Il est constaté que les délais de 7 à 8 jours à l'issue de la signature du compte-rendu n'ont pas été tenus.

Le comité reprend l'ensemble des problématiques soulevées au cours des derniers CDQ et les réponses apportées par la mairie.

Les réponses ci-dessous appellent des observations :

- services techniques :

- passage des camions : le rôle limité à la signalétique n'est pas suffisant.

Les contrôles sont ponctuels, ils ne peuvent pas arrêter tous les camions.

Le comité remarque que l'affluence a malgré tout baissé.

- ralentisseurs à l'entrée de la cité : Monsieur YILDIRIM avait indiqué que des ralentisseurs pourraient être mis en place sur la voie de gauche. L'étude est toujours en cours.

- le trou près de la voie ferrée vers FREYMING MERLEBACH sera rebouché par la ville de manière temporaire.

- dos d'âne dangereux : une étude est toujours en cours.

- chenilles urticantes : des nichoirs à mésanges ont été posés. Cela est apparu insuffisant.

- jeux extérieurs de l'école maternelle : aucun calendrier sur la réflexion globale engagée

- aires de jeux pour enfants : aucun calendrier sur la réflexion globale engagée

- déjections canines : des sacs ont été remis à l'église et au centre commercial.

- déchets sauvages : une action a été menée à Arcadia d'initiative personnelle.

- chantiers d'insertion : repeindre les bancs et actions précises dans le quartier : c'est en attente.

- police municipale :

- incivilités au city-stade : les habitants doivent prévenir la mairie en cas de difficultés. Des rencontres avec les jeunes ont été organisées.

- stationnements gênants aux abords de l'école et du boulodrome : des contrôles seront effectués et un éventuel marquage pourra être envisagé par la mairie.

-service commerce :

- dépôt de pain : le city baguette a fermé et n'est pour le moment pas repris.

Le Blé Bleu ouvrira à compter du 5 juillet.

La mairie n'a jamais entendu parlé de l'arrêt d'un fromager et d'un primeur voire même d'une pizzeria.

2/ présentation du texte du comité de quartier diffusé sur le site de la Ville

Monsieur KADOUM et Mme GERHARD ont travaillé sur le texte.

Il figure sur le site de la ville sur la page du CDQ de Jeanne d'arc et Arcadia.

« La cité Jeanne d'Arc et Arcadia fut créée en pleine forêt par la société minière Sarre et Moselle pour loger les ouvriers du siège de Sainte-Fontaine. La ville de Saint-Avold céda 50 ha de forêt à la compagnie minière et à la cité Jeanne d'Arc, peuplée essentiellement de Polonais. Elle fut longtemps appelée la petite Pologne par les anciens. Cependant, il fallut attendre 1953 pour qu'une route directe traversant la forêt de Zang relie la cité Jeanne d'Arc au centre-ville.

La cité Jeanne d'Arc et Arcadia reste un quartier vivant constituant un cadre de vie de qualité.

La cité Jeanne d'Arc est fière de vous annoncer la naissance d'un comité de quartier. Celui-ci a pour mission de créer davantage de liens entre les habitants qui sont invités à proposer leurs idées, leur créativité et leurs doléances concernant la vie, leur quotidien, le vivre ensemble dans la cité.

Le comité sera l'articulation chargée d'orchestrer ses points et l'interface entre citoyens, tissu associatif et municipalité. Nous comptons sur vous tous, le groupe ne pouvant exister que par la somme des individus le constituant, et le bien-être de notre cité passant indubitablement par ses acteurs, chacun d'entre vous y trouvera son rôle ! ».

3/ mise en place d'une adresse mail unique du comité de quartier et sa prise en charge

L'adresse mail du CDQ créée n'est pas nominative pour éviter les difficultés en cas de changement des membres.

Le président du CDQ gère l'adresse : ComQuartierArcadiaJeannedarc@gmail.com

L'adresse figure sur la page du comité de quartier de la ville tout comme les comptes rendus qui sont téléchargeables.

La liste des membres est consultable sans les photos.

4/ Avancée sur la mise en place d'une page Facebook dédiée au comité de quartier et sa prise en charge

M. le président et M. KADOUM ont travaillé pour la création de la page facebook.

La page est créée à l'adresse : **cqajda ou comité quartier arcadia jeanne d'arc.**

Monsieur KADOUM est administrateur.

Les membres peuvent s'y inscrire et l'idée est de partager la page sans apport de contenu.

On pourra indiquer la date des prochaines réunions.

Cette page pourra être partagée également sur le groupe facebook « tu es habitant du quartier de Jeanne d'arc /Arcadia ».

Il sera possible de mettre le lien vers le site de la ville pour que les habitants puissent consulter les comptes-rendus de la mairie.

Le lien pour la page facebook du CDQ est déjà prévu par la page du CDQ du site de la ville.

5/ Possibilité de distribution éventuelle de flyers

La mairie n'a pas répondu sur cette possibilité.

La photo de groupe sera effectuée lors d'une prochaine séance pour que tout le monde soit présent.

Monsieur le président a réalisé une trame de flyer sur lequel sera inséré la photo de l'école pour impression à la mairie.

Monsieur HAYDINGER transmettra la trame du flyer et réalisera les impressions par la mairie.

Le comité vote à l'unanimité l'approbation du modèle de flyer présenté.

Une demande de 600 flyers est sollicitée pour début septembre, les membres du comité distribueront les flyers à la rentrée.

6/ DEMANDES A LA MUNICIPALITÉ / problématiques diverses du CDQ

DEMANDE 1 : distribution de flyers

Le CDQ souhaiterait pouvoir disposer de 600 flyers afin qu'ils soient distribués par les membres à la rentrée de septembre dans les boîtes aux lettres des habitants des quartiers Jeanne d'arc et Arcadia.

DEMANDE 2 : chenilles processionnaires

Le quartier comme de nombreuses communes est touché.

Aucun accès aux forêts n'a été fermé alors même que de nombreux arbres sont touchés.

Certains habitants sont calfeutrés chez eux et ne peuvent pas sortir sur leur terrasse.

Ce problème a été soulevé lors du 1^{er} comité de quartier du 30 mars 2021 par les habitants d'Arcadia.

Monsieur le président du comité est allé voir à la mairie, il s'agit d'une problématique gérée par l'ONF.

Monsieur ADT indique que de nombreux nids sont situés en bas des arbres.

Monsieur HAYDINGER indique que l'ONF ne traite plus ce problème, que les habitants peuvent brûler les nids. Il ajoute que les poils volent jusque 5 KM.

La communication est très compliquée avec l'ONF et il n'y a aucun moyen de pression possible.

Mme STEINER indique que c'est de pire en pire et que l'ONF n'intervient pas. Des sociétés privées peuvent venir pulvériser ces nids.

DEMANDE 3 : stationnement gênant dans le virage rue de TOURS à Arcadia

Il a été constaté que des voitures stationnent dans le virage de la rue de Tours à ARCADIA (croisement avec la rue de CHATEAUROUX) ce qui est dangereux car c'est une priorité à droite, il n'y a pas de visibilité sur les voitures qui viennent de droite.

Un miroir pourrait-il être installé ?

Les voitures sont mal stationnées dans cette même portion de virage.

Le comité s'interroge pour les nouvelles constructions de prévoir 1 à 2 places de parking obligatoires sur les terrains privés.

DEMANDE 4 : prix des cotisations à l'espace jeune Jeanne d'arc Arcadia

Plusieurs parents ont fait remonter au CDQ que le prix de l'espace jeune était de 5 euros pour aller au local l'année auparavant avec quelques cotisations par activité alors que le nouveau tarif est de 48 euros la semaine sans repas cet été.

Le prix est quasiment identique à celui du centre aéré d'Oderfang avec repas.

Les parents regrettent ce prix et certains n'y inscriront pas leurs enfants alors même que les encadrants sont motivés et pleins d'idées pour les jeunes.

Ils souhaitent une diminution du prix à la semaine.

Mme GERHARDT indique qu'à L'ASBH c'est 98 euros avec repas donc que le prix n'est pas excessif.

Elle regrette qu'il n'y ait pas de communication outre que par le city stade ou les écoles du quartier sur ces actions ce qui en limite la portée.

Le service vie associative organise tous les vendredi de 18 h à 20H activité football (minimum 10 ans).

C'est une préparation des activités espace jeunes de cet été.

DEMANDE 5 :

Au nouveau carrefour à l'entrée de la cité, serait-il possible de mettre de gros cailloux comme ils ont pu être installés dans la rue de France après la pharmacie ?

La discothèque va rouvrir le 9 juillet et des craintes existent sur la vitesse à la sortie des boîtes de nuit, comme cela avait pu être le cas rue lavoisier il y a 2 ans.

DEMANDE 6 :

La maison dans le virage en bas de la rue de l'Ecole n'a pas de haies taillées et cela savère dangereux pour les écoliers qui doivent marcher sur la route, le trottoir ne pouvant être praticable.

Monsieur HAYDINGER indique que le terrain est privé mais que la mairie interviendra pour tailler les haies.

DEMANDE 7 :

Le long du chemin qui mène de la rue de France vers arcadia par la forêt, l'herbe est très haute et cela peut être dangereux pour les vélos.

Il peut également y avoir des feux.

Aujourd'hui le camion de pompier ne peut plus accéder à ce chemin par Arcadia.

DEMANDE 8 :

De nombreux jeunes se rejoignent près de l'ancienne salle des mineurs HBL : aucun panneau n'interdit l'accès au site. Seul le site en lui-même est interdit d'accès.

Le chemin est dangereux, des jeunes ont été blessés en s'y rendant.

Une signalétique pourrait-elle être mise en place avant l'accès au site ?

Monsieur HAYDINGER indique que :

-le city stade pourrait être déplacé entre l'église et la maternelle. C'est en réflexion.

Le comité est réservé sur cette solution qui ne pourrait que déplacer le problème.

-des jeunes jouent au foot dans l'école primaire. La cour ne peut être fermée à cause des occupants. Il est rappelé que l'accès à la cour de l'école est interdit.

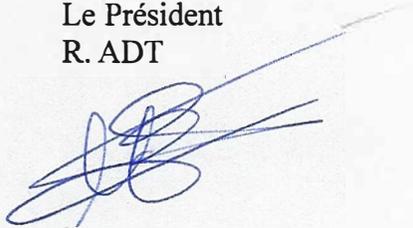
7/ date de la prochaine réunion

La prochaine réunion est fixée au **3 novembre à 19h00** à la salle du Foyer Jeanne d'Arc.
Le CDQ attend confirmation de la disponibilité de la salle.

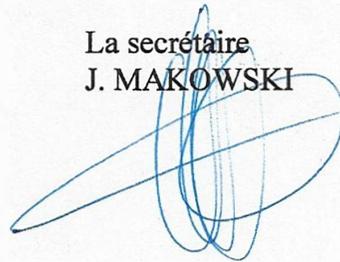
La photo de groupe sera réalisée lors de cette séance.

La séance a été levée à 19H56.

Le Président
R. ADT



La secrétaire
J. MAKOWSKI



Visa :
M. Serge HAYDINGER, élu référent

